

# LE JASEUR

AREQ   
CSQ

SECTEUR  
LOUIS-HÉMON

JUIN 2019



*L'AREQ, UNE  
FORCE POUR  
LA SOCIÉTÉ*

## DANS CE NUMÉRO

<i>Mot du président</i>	3
<i>Assemblée générale de secteur</i>	4
<i>Au fil du temps</i>	4
<i>Mot de la présidente régionale</i>	5
<i>L'AREQ et la découverte de belles personnes</i>	6
<i>Claude Munger, Patriote régional 2019</i>	7
<i>Un été bien rempli pour madame Réjane Tremblay</i>	8
<i>Dictée des écrivains Hydro-Québec 2019</i>	9
<i>La maltraitance</i>	10
<i>Fondation Laure-Gaudreault, les résultats de la campagne de financement</i>	12
<i>L'évolution future de la situation économique des aînés</i>	13
<i>Petit jeu de mémoire</i>	14
<i>Réflexions de Richard de Wallenberg sur les subtilités de la langue française</i>	15
<i>Erreur de prix à la caisse: Faites valoir vos droits</i>	16
<i>Infos utiles et résultats du Quiz</i>	18

### Équipe de production de ce numéro:

Camil Boily, Andrée Bouchard, Sylvain Brassard, Eric Camier, Régis Martel, France Tremblay et Claudette Villeneuve

### Le Conseil sectoriel

Président	M. Sylvain Brassard	418-275-5737
1ère vice-présidente	Mme France Tremblay	418-679-0507
2ème vice-président	M. Régis Martel	418-275-0126
Secrétaire	Mme Andrée Bouchard	581-817-0103
Trésorier	M. Camil Boily	418-275-2212
1er conseiller	Poste vacant	
2ème conseillère	Mme Gisèle Boucher	418-679-7129

## Mot du président

Cette dernière année fut assez chargée. Tout s'est quand même assez bien déroulé! Aurais-je pu faire mieux? Oui, sans aucun doute! Mais il ne faut pas vivre de ses regrets. Si non, nous n'avancions pas. Il faut se dire : "Je tenterai de faire mieux dans les prochaines occasions qui se présenteront."

Nous sommes maintenant tous prêts à relâcher pour quelques semaines, à prendre du temps pour nous, pour relaxer.

La prochaine année, sera la dernière du triennat 2017-2020, avec de nouveaux membres au conseil sectoriel. Ce sera une autre dynamique qui apportera sa couleur. Toujours plus facile lorsqu'il y a une belle collaboration. Et ce ne sera pas la première fois que pareille situation se présente. Tous, bénévoles, nous serons prêts à faire face à la musique en souhaitant la collaboration de chacun.

Je prévois une belle année en perspective, avec un nouveau trésorier qui gère déjà le portefeuille de différentes associations, une première vice-présidente qui sera à ses premières armes comme membre du conseil sectoriel et une première personne conseillère qui n'a plus besoin de présentation dans le secteur. Sans oublier les autres qui cumulent déjà plusieurs années d'expérience, ce sera la première fois, depuis plusieurs années, que nous aurons un conseil sectoriel complet.

C'est en équipe, que le mot "collaboration" prend tout son sens et que ces bénévoles, ces collaborateurs, deviennent des acteurs très précieux, dans une association, dans NOTRE association.

Merci aux personnes déjà engagées! Merci beaucoup!

Quand j'entends dire : "Ça me tente de faire ma part, de m'impliquer!", je trouve ça très généreux, et je dis bravo! Nous avons encore besoin de telles personnes.

Pour les personnes qui n'ont pu assister à l'assemblée générale sectorielle, il est possible, pour vous, d'avoir quelques informations sur le site de l'AREQ [www.araq.lacsq.org](http://www.araq.lacsq.org) - région 02 - site web Louis-Hémon.

Bon été! Bon repos!

*Sylvain Brassard, président*



## Assemblée générale de secteur

Le 25 avril dernier se tenait, à Dolbeau-Mistassini, notre assemblée générale. Environ 65 personnes y ont assisté. Ce fut l'occasion de recevoir les informations pertinentes concernant les différents dossiers de notre dernière année. Nous sommes conscients que la participation à cet événement est très faible. À peine 10% de nos membres étaient présents. Y-a-t-il des solutions miracles pour en attirer davantage?

Trois personnes ont comblé différents postes :

- **Camille Boily**, à la première vice-présidence, en remplacement de **France Tremblay**, terminant son 2<sup>ième</sup> mandat,
- **Réjean Boivin**, au poste de trésorier, en remplacement de **Camil Boily**, terminant, lui aussi, son 2<sup>ième</sup> mandat,
- **Céline Paradis**, au poste de 1<sup>ère</sup> personne conseillère, poste laissé vacant depuis quelques années.

Un merci très spécial est adressé à toutes ces personnes. Merci pour leur implication dans notre association.

*Sylvain Brassard*

### Au fil du temps.

C'est avec beaucoup de regret que nous vous rappelons que notre membre centenaire, Mme Marcelle Villeneuve, de Normandin, nous a quittés le 18 mars dernier, à l'âge de 101 ans et 1 mois.

Également, le 3 mai, M. Lévis Tremblay, de Roberval, est décédé à l'âge de 83 ans et 4 mois.

## Mot de la présidente régionale

Bonjour

Encore une année qui vient de s'écouler, une année bien remplie. Le dernier texte avant les vacances, oups!

Comment se fait-il qu'on parle de vacances à la retraite?

Pourtant, dernièrement, je disais aux personnes présentes à la session de préparation à la retraite, qu'ils parlaient en TGV (Très Grandes Vacances). Vous savez pourquoi? Parce qu'à la retraite, on a le choix, personne pour nous dire quoi faire, où aller... nous choisissons.

Vous avez fait le choix de faire partie de l'AREQ et vous faites le choix de participer aux activités de votre secteur et de votre section.

Mais voilà que tout va s'arrêter et ce, pour un moment. Un temps d'arrêt est nécessaire et c'est là qu'on parle de vacances.

Déjà, le Conseil sectoriel a des idées plein la tête pour l'an prochain. En attendant, profitez du soleil et même si cette chaleur nous laisse de la moiteur sur la peau et nous rend un peu paresseux, après cet hiver rigoureux et froid, ce sera très apprécié.

«La plus belle retraite a besoin de plaisir.»

Jacques Delille

Bonnes Vacances!

*Francine Tremblay, présidente régionale*



## L'AREQ, et la découverte de belles personnes !

Cela fera 7 ans en juin que je suis à la retraite. J'adorais ma profession et les jeunes que je rencontrais à chaque jour. Je savais que leur sourire, leurs projets, les échanges que nous avions me manqueraient ... mais je sentais aussi que je devais prendre du temps pour moi, pour me refaire une santé. Prendre le temps de vivre plus lentement avec mon amoureux, mes enfants et mes petits-enfants.



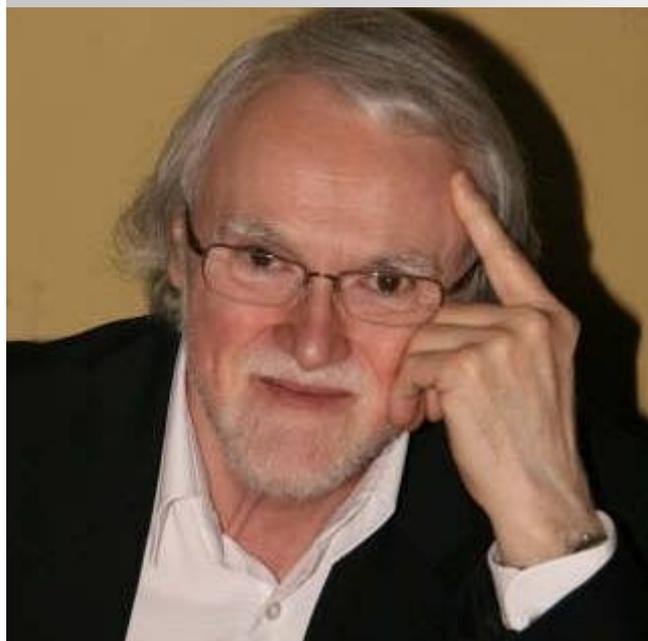
Mais! Je me connaissais et je savais si bien que j'aurais besoin de continuer, mais à faire quoi, je me sentais un peu perdue, moi qui aime être avec du monde.

Et là, une invitation m'a été faite afin de rejoindre l'AREQ comme représentante de la section Saint-Félicien et ainsi être membre du conseil sectoriel. Je termine mes 2 mandats de 3 ans. Je tiens à vous dire que j'ai découvert de belles et grandes personnes au travers de ces années. Des sourires, des projets et des échanges d'une belle richesse. Des personnes au cœur d'or et de grand dévouement ont été présentes auprès de moi. Ce fut un privilège pour moi de vous rencontrer.

Un gros MERCI à vous tous et toutes du secteur Louis-Hémon et tout particulièrement à la section de Saint-Félicien pour m'avoir si bien accueillie et secondée. Nous nous reverrons certainement, car je resterai un membre actif avec le plus grand des plaisirs.

Vous êtes comme les jeunes, de belles personnes !

*France Tremblay*  
*Section Saint-Félicien*



## Claude Munger, Patriote régional 2019

Claude Munger a été nommé **Patriote régional 2019** par la Société nationale des Québécoises et Québécois du Saguenay-Lac-St-Jean .

Ce titre lui revient de plein droit pour tout son bénévolat, pour tout ce qu'il a accompli pour ses concitoyennes et concitoyens.

- En 1960, il s'est impliqué en participant à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'École Normale Laval à Québec.
- En 1966, il est devenu le premier candidat indépendantiste du comté Roberval et tout au long de sa carrière, il a été engagé dans le milieu de l'enseignement et du syndicalisme. Il a été au service des citoyens de la ville de Roberval comme maire de 1992 à 2000.
- Dans le domaine de l'enseignement, il agit à titre de secrétaire et de permanent syndical pour l'Association des enseignants de Louis-Hémon de 1966 à 1973; il est négociateur en chef et porte-parole pour les enseignants du comté de Roberval dans leur négociation locale avec les six commissions scolaires du milieu en 1975-1976 et membre du Conseil d'administration de l'Institut de la Chesnaie inc. de Roberval de 1981 à 1986.
- Dans le domaine social, M. Munger a occupé différentes fonctions comme celles de président du conseil d'administration du Centre psychiatrique de Roberval de 1982 à 1986, président du Comité des présidents de C.A. des centres hospitaliers de la région 02 en 1984-1985 et, en 1995, il est élu président de la Commission consultative de la R.R.S.S.S.
- Par ailleurs, M. Munger a été également président du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) du Saguenay—Lac-Saint-Jean (1995), membre du Groupe de travail région-municipalité pour l'entrepreneurship local et régional en vue du Sommet de l'économie et de l'emploi (1996) et président du Comité sur la dispensation des services à l'Association des régions du Québec (1997).
- Monsieur Munger a été enseignant durant 33 ans et a pris sa retraite en 1996.

L'AREQ est très fière de saluer cette nomination

## Un été bien rempli pour Mme Réjane Tremblay, membre de la section Roberval



**Du 1er mars au 31 août 2019:** “Âmes d’artistes / Artists’ souls”, exposition internationale au Musée d’art contemporain VR 3D, 54400 Longwy (France)

[www.macvr3d.com](http://www.macvr3d.com)

**Du 30 mars au 30 mai 2019:** Internation’art 9e édition – exposition internationale – Bibliothèque Georges-Henri-Lévesque, Roberval

**Les 31 mai, 1er et 2 juin 2019:** Symposium de Rivage aux mille couleurs, Jonquière (Québec-Canada)

**Du 1er juin au 30 novembre 2019:** “Au-delà des mots / Beyond Words”, exposition internationale au Musée d’art contemporain VR 3D, 54400 Longwy (France)

**Du 3 au 28 juillet 2019:** – L’Espace contemporain galerie d’art, 313 rue Saint-Jean, Québec

**Les 19, 20 et 21 juillet 2019:** Symposium « Les Arcs-en-ciel du Lac », Roberval

**Les 7 et 8 septembre 2019:** Symposium de Val-Jalbert

**Du 9 au 20 octobre 2019:** “Transparence” – L’Espace contemporain galerie d’art, 313 rue Saint-Jean, Québec **Vernissage: le 11 octobre 2019 à 17h**

**Les 11, 12 et 13 octobre 2019:** Symposium provincial des Villages en couleurs de l’Anse Saint-Jean et de Petit-Saguenay



## Dictée des Écrivains Hydro-Québec 2019

### Une membre de l'AREQ se distingue à la finale régionale

L'association des bibliothèques publiques du Saguenay-Lac-St-Jean a présenté, le 30 mars 2019, la finale régionale de la Dictée des Écrivains Hydro-Québec 2019. L'événement est à sa 23<sup>e</sup> édition et l'Association est très fière de contribuer à la promotion du bon usage du français et de la littérature dans notre région.

Cette année, 14 bibliothèques publiques de la région ont participé. Chaque bibliothèque devait d'abord déterminer les 3 gagnants dans chacune des catégories (benjamin 9-11 ans, cadet 12-15 ans et sénior 16 ans et plus), qui se sont présentés à la finale régionale le 30 mars, à Alma.

Les participants devaient orthographier des mots manquants dans un texte troué, tiré de livres écrits par des auteurs de la région.

Le texte de la dictée était tiré d'un extrait du roman **Matisiwin**, de **Marie-Christine Bernard**, auteure invitée de cette édition.

Cette année, 28 concurrents ont mesuré leurs connaissances lors de cette activité.

Les grands gagnants de l'édition 2019 sont :

- Catégorie BENJAMIN, Anaëlle Déraps, Bibliothèque publique de St-Félicien
- Catégorie CADET, Frédérique Turcotte, Bibliothèque publique de Saguenay
- Catégorie SENIOR, **Huguette Néron**, Bibliothèque publique de Roberval

**FÉLICITATIONS HUGUETTE!**



## La maltraitance

Compte-rendu de la conférence sur la maltraitance en général, donnée à la Table Régionale Concertation des Aînés du Québec (TRCA-Saguenay-Lac-St-Jean). Tout d'abord, une définition : "Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, geste intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée."

On dénote **7 types de maltraitance** :

- **Psychologique** : se manifeste par des gestes au quotidien aussi simples que des gestes, paroles ou attitudes qui portent atteinte au bien-être ou à l'intégrité psychologique de la personne aînée.
- **Physique** : c'est bousculer, rudoyer, alimenter avec force, administrer de manière inadéquate la médication, priver des conditions raisonnables de confort ou de sécurité, refuser de prêter assistance (alimentation, habillement, hygiène ou médication) à une personne en situation de dépendance.
- **Sexuelle** : c'est d'avoir des attitudes ou propos suggestifs, faire des blagues ou insultes à connotation sexuelle, faire des agressions, priver d'intimité.
- **Matérielle ou financière** : c'est faire pression pour modifier un testament, réaliser des transactions bancaires sans le consentement, détourner des fonds ou des biens, demander un prix excessif pour services rendus, usurper l'identité mais aussi ignorer l'incapacité d'une personne à bien comprendre sa situation financière.
- **Organisationnelle** : c'est offrir des services de façon brusque, inadaptés aux besoins, c'est avoir un manque de directives claires ou mal comprises de la part du personnel, c'est également avoir du personnel mal formé ou non mobilisé.
- **L'âgisme** : se traduit par de la discrimination en raison de l'âge d'une personne aînée, par des attitudes hostiles ou négatives ou par de l'exclusion sociale en raison de l'âge, c'est avoir des préjugés, infantiliser, mépriser.

- **La violation des droits** consiste en toute atteinte aux droits et libertés de la personne aînée, tant sur le plan individuel que social. Par exemple : imposer un traitement médical, voter, avoir son intimité, prendre des risques, recevoir des appels téléphoniques ou de la visite, pratiquer sa religion, vivre son orientation sexuelle, omettre d'informer ou mal informer la personne sur ses droits.

La maltraitance des aînés est un phénomène autant répandu en Amérique qu'en Europe. Plusieurs milliers de personnes âgées subiraient des mauvais traitements au cours d'une année, et chaque année, certaines personnes en meurent. Il existe des interventions efficaces, dont les programmes de soutien psychologique pour les auteurs de maltraitance et les programmes visant à changer les attitudes envers les personnes âgées.

Le meilleur ami de la violence, c'est le silence. La personne âgée hésite à dénoncer. Elle a peur de perdre l'appui, l'amour de ses proches, des services qu'elle est en droit de recevoir. Elle craint de se retrouver isolée, alors elle choisit souvent de subir ces agressions, au nom de l'amour qu'elle porte aux agresseurs, malgré tout.

Les proches de la victime doivent apprendre à reconnaître la violence et l'inciter à dénoncer auprès de son médecin, d'une personne-ressource, d'un ami. Cependant, il est important de laisser la personne prendre elle-même la décision finale.

Référence : TRCA Québec/Saguenay-Lac-St-Jean.

*Sylvain Brassard*

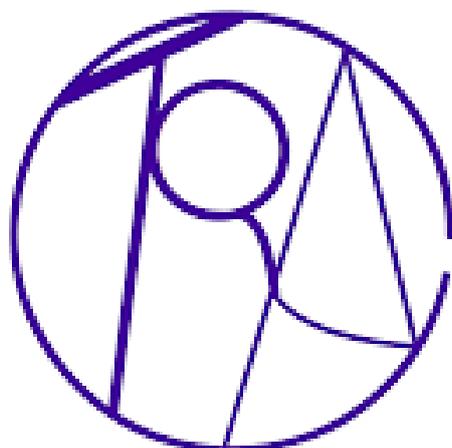


Table régionale  
de concertation  
des aînés

**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

## Fondation Laure-Gaudreault : La campagne de financement, un franc succès!

La vente de billets pour le tirage du vitrail a rapporté la jolie somme de **795\$**. S'ajoute à ce montant l'argent recueilli dans le secteur, à la suite d'activités réalisées au cours de l'année.

Madame Christiane Laroche de St-Prime, est l'heureuse gagnante de l'œuvre d'art offerte par Madame Lise Simard.

Un grand merci à Madame Simard et à vous tous qui manifestez de l'intérêt pour la Fondation Laure-Gaudreault.



### Parlons indexation pour l'année 2019.

Il y a trois différents calculs pour le montant de nos pensions :

- **1.-** Pour les années cotisées avant 1982, le montant cotisé est indexé au taux de 2,3%
- **2.-** Pour les années cotisées de 1982 à 1999, le calcul est le suivant pour cette année : 2,3% moins 3%, ce qui est égal à 0,00%
- **3.-** Pour les années supérieures à 1999, c'est 50% de 2,3% soit 1,15%. Ce taux est partagé à 50% par notre caisse de retraite et le gouvernement. Comme le gouvernement ne verse pas sa part, l'indexation est de 0,7%.

*Camil Boily, comité de la retraite.*

## L'évolution future de la situation économique des aînés

Selon mes diverses lectures sur le web, les résultats d'un récent rapport scientifique au Québec, montrent que le niveau de pauvreté des personnes de 65 ans et + devrait diminuer à l'avenir, passant de 4 % en 2015 (les situant sous la mesure du panier de consommation (MPC)) à 2,5 % dans les prochaines décennies.

Je vous présente, de façon succincte, quelques données tirées du rapport du chercheur, M. Pierre-Carl Michaud, et de son équipe de chercheurs universitaires:

Certains sous-groupes, dont les personnes vivant seules, s'avèrent plus touchés que la moyenne.

Les niveaux d'analyse individuels de la pauvreté permettent d'entrevoir la tendance future des aînés au Québec, de même que les impacts avec la réforme du Régime de rentes du Québec (RRQ) sur la pauvreté.

La hausse du niveau de scolarité est susceptible de réduire la pauvreté chez les aînés; davantage présente chez les femmes.

M. Michaud, a constaté que l'âge où l'individu décide de prendre sa retraite et l'âge de faire débuter sa rente de retraite RRQ affecte la pauvreté de manière importante.

Selon le chercheur, les décideurs et gestionnaires publics devraient porter une attention particulière aux sous-groupes identifiés dans l'étude. Ils devraient également identifier certains éléments (suite à la réforme du RRQ) susceptibles d'affecter la situation économique des aînés. De plus, si tous les Québécois commençaient à recevoir leur rente à 65 ans, le taux de pauvreté serait plus faible. Enfin, les organismes impliqués auprès des aînés pourraient s'assurer que ces derniers comprennent bien la relation entre âge et valeur des prestations du RRQ.

Pour en savoir plus, le rapport scientifique intégral est accessible sur le web ([http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/6020947/Vieillesse\\_rapport\\_PC\\_Michaud.pdf/f8a83eb4-b08e-4d0c-b573-0657fe033653](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/6020947/Vieillesse_rapport_PC_Michaud.pdf/f8a83eb4-b08e-4d0c-b573-0657fe033653))

Michaud, P.-C. (2018) Évolution future de la situation économique des aînés au Québec. Université du Québec à Montréal.

## Petit jeu de mémoire

*À vous de jouer, faites travailler vos méninges!!!!*

- *En quelle année la marche du pain et des roses a-t-elle eu lieu?*
- *À Montréal, à l'École Polytechnique, quatorze jeunes femmes sont abattues par un tueur enragé. En quelle année a eu lieu ce triste évènement?*
- *Avant les années 1880, le mot féminisme désignait une maladie. Vrai ou Faux?*
- *En quelle année furent créées les premières garderies?*
- *En quelle année a eu lieu la première Marche mondiale des femmes?*
- *En quelle année le Regroupement québécois des Centre d'aide et de luttés contre les agressions à caractère sexuel est-il mis sur pied?*
- *Quelle émission consacrée essentiellement aux femmes a été diffusée pendant 17 ans?*
- *Elle est la première femme à être élue première ministre du Canada. Qui est-elle?*
- *En quelle année le concours Chapeau, les filles! a-t-il été mis sur pied?*
- *Elle est la première femme élue à la tête d'un parti politique au Québec. Qui est-elle?*

*(Les réponses sont à la page 18)*

Source : L'Histoire et les Femmes de pouvoir  
Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

**Andrée Bouchard, comité des femmes**

## Réflexions de Richard de Wallenberg sur les subtilités de la langue française

- *Pourquoi dit-on qu'il y a un embarras de voitures quand il y en a trop et embarras d'argent quand il n'y en a pas assez?*
- *Quand une personne se meurt, on dit qu'elle s'éteint et quand elle est morte, on l'appelle feu.*
- *Pourquoi appelle-t-on coup de grâce le coup qui tue?*
- *On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services.*
- *Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux qui n'a plus rien, ni même de lit, qu'il est dans de beaux draps?*
- *Comment distinguer le propriétaire du locataire quand les deux vous disent qu'ils viennent de louer un appartement?*
- *Pourquoi lorsque l'on veut avoir de l'argent devant soi faut-il en mettre de côté?*
- *Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru?*
- *On passe souvent des nuits blanches quand on a des idées noires.*
- *Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront?*
- *Pourquoi, lorsqu'on ne partage pas l'avis de quelqu'un, dit-on que les avis sont partagés?*
- *Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la terre alors qu'elle est ronde?*

Je finis avec une réflexion d'un ami :

« Parfois mon corps me fait mal, mais il fonctionne. Il arrive que je dorme mal la nuit, mais je me réveille et je commence ma journée quand même. Mon portefeuille n'est pas plein, mais mon estomac n'est pas vide. Je n'ai pas toutes les choses que je désire, mais j'ai tout ce dont j'ai besoin. Ma vie n'est pas parfaite, mais j'ai de la chance de l'avoir ainsi. »

**Camil Boily**

## Erreur de prix à la caisse : Faites valoir vos droits

Vous êtes à l'épicerie. La boîte de conserve annoncée à 1,99 \$ sur l'étiquette-tablette s'affiche, à la caisse, au prix courant de 2,99 \$. Vous faites remarquer l'erreur à la caissière, qui corrige le prix à 1,99 \$. Avez-vous réellement fait valoir vos droits?

### Vos droits

La conserve aurait dû être gratuite. Pourquoi? Les commerçants qui choisissent d'afficher les prix des biens sur les tablettes et d'utiliser des lecteurs optiques doivent appliquer la Politique d'exactitude des prix.

Cette politique prévoit que, lorsque le prix réclamé à la caisse est plus élevé que le prix indiqué en magasin, le commerçant doit :

- vous remettre le bien gratuitement, si l'article coûte 10 \$ ou moins;
- vous vendre le bien au prix affiché, moins 10 \$, s'il coûte plus de 10 \$.

### Erreur sur des articles identiques

Que se serait-il passé si vous aviez acheté 3 boîtes de conserves identiques? La gratuité se serait appliquée à une seule boîte. Le commerçant aurait toutefois dû vous vendre les 2 autres au prix affiché sur l'étiquette-tablette, soit 1,99 \$.

### Étiquette de solde oubliée

Il arrive que l'étiquette indiquant le solde d'un article soit oubliée sur la tablette, alors que la promotion est terminée. Si la date d'expiration ou de validité du solde figure sur l'étiquette, le commerçant a le droit de vous vendre le bien au prix courant. Autrement, le commerçant doit vous dédommager selon les règles présentées ci-dessus.

### Conseils à suivre à la maison

Vous faites une liste d'achats avant d'aller faire vos emplettes? Notez-y le prix des articles. Vous pourrez vérifier plus aisément les prix qui s'affichent à la caisse.

De retour à la maison, prenez le temps de vérifier votre facture. Si vous y trouvez des erreurs, vous pourrez retourner au commerce, au moment de votre choix, pour faire valoir vos droits.

### *Trucs pratiques en magasin*

Le caissier ne semble pas être au courant des règles en vigueur dans le commerce?

Montrez-lui l'affiche présentant les règles de la politique pour appuyer vos dires. Les commerçants ont l'obligation d'apposer cette affiche à proximité de chaque caisse. Vous pouvez même demander à voir un superviseur.

Portez également une attention particulière aux articles en solde. Les erreurs de prix sont plus fréquentes.

### En savoir plus

Le site Web de l'Office de la protection du consommateur comprend tous les renseignements sur vos droits et vos recours. Visitez le [opc.gouv.qc.ca/politique](http://opc.gouv.qc.ca/politique).

En cas de problème, vous pouvez également nous téléphoner : 1 888 672-2556.

**Andrée Bouchard**

Source: Office de Protection du Consommateur (OPC)

## La revue “Quoi de neuf” sur le site de l’AREQ

Plusieurs membres de l’AREQ sont très sensibles à la protection de l’environnement. Si vous le préférez, consultez et lisez la revue “Quoi de neuf” sur le site web de l’AREQ. Vous pouvez le faire à l’adresse suivante : [www.areq.lacsq.org](http://www.areq.lacsq.org)

Il est aussi possible pour vous, de ne plus recevoir la revue en format papier. Mais pour cela, vous devez en faire la demande. Rien de plus simple, vous n’avez qu’à communiquer avec Mme Luce Laverdière, au bureau de l’AREQ, au **1-800-663-2408**.

Elle se fera un grand plaisir de donner suite à votre demande.

## L’AREQ et son infolettre.

Vous voulez être informés de tout ce qui se passe, à chaque semaine, dans notre association? Rien de plus facile! **Inscrivez-vous à l’infolettre.**

Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le site de l’AREQ au [www.areq.lacsq.org](http://www.areq.lacsq.org)

Dans le bas de la page, remplir les informations : nom, prénom, adresse courriel. Puis cliquez sur “s’abonner”.

Tout simplement.

### Réponses du jeu-questionnaire de la page 14

1. 1995
2. 6 décembre 1989
3. vrai ( Une maladie qui frappe les individus mâles porteurs de caractéristiques physiologiques féminines)
4. 1850 par les Sœurs Grises
5. 2000 au Québec, 40 000 personnes ont participé à cette marche
6. 1979 les CALACS
7. Femme d'aujourd'hui à Radio-Canada
8. Kim Campbell la 19e première ministre du Canada du 25 juin au 4 novembre 1993
9. 1996 mais aboli en 2014 par le Gouvernement du Québec
10. Françoise David en 2004, première femme élue à la tête du parti Option Citoyenne

## Changement d'adresse

Nous vous invitons à signaler tout changement d'adresse, en indiquant votre numéro de membre, par courriel à [laverdiere.luce@areq.lacsq.org](mailto:laverdiere.luce@areq.lacsq.org). Vous pouvez aussi téléphoner. Ce n'est pas très long et le personnel est attentionné.

Téléphone: 418 525-0611 ou 1 800 663-2408

Télécopieur : 418 525-0769

Site web de l'Areq: <http://areq.qc.net/>

A.R.E.Q. régionale Web : <http://areq.lacsq.org/qui-sommes-nous/regions/saguenaylac-st-jean-02/>

S.S.Q. (ass. coll.) 1-877-651-8080 ou Web : [www.ssq.ca](http://www.ssq.ca)

Portail des aînés du Québec Web : [www.aines.qc.ca](http://www.aines.qc.ca)

Sécurité des aînés Web : <http://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/publications/public/injury-blessure/safelive-securite/index-fra.php>

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 1-800-277-9915

Web : [www.dsc.gc.ca](http://www.dsc.gc.ca)

RAMQ 1-888-833-6962

RÉSAUT 1-800-363-6344

RRQ 1-800-463-5185

Retraite Québec 1-888-463-5533

Assistance médicaments 1-800-435-7999

Assistance voyage 1-800-465-2928 (Canada et U.S.A.)

1-514-286-8412 (Partout dans le monde)

Centre de ressources pour hommes Web : [www.autonhommie.org](http://www.autonhommie.org)

SOS-écoute pour hommes 1-418-648-6464

Aide Abus Aînés 1-888-489-2287

Décès 1-855-395-2520

**Pour la mise à jour des informations utiles, nous vous invitons à aller sur le site de l'AREQ Louis-Hémon à l'adresse suivante : <http://louis-hemon.areq.lacsq.org/>**

No de convention : **41799025**      No de client : **7291046**

**Retournez à : Monsieur Sylvain Brassard  
745, avenue Bergeron  
Roberval, Qc  
G8H 3L5**

**Destinataire :**